

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Juillet 2003

Québec, le 9 juillet 2003

Madame Jacqueline T. Giard
Directrice des études
Champlain Regional College
1301, boulevard Portland, C.P. 5000
Sherbrooke Québec) J1H 5N1

Objet : Suivi au rapport d'évaluation de la *composante de la formation générale* des programmes d'études

Madame la Directrice,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le rapport de suivi présenté le 18 février dernier par le Collège Champlain – Saint-Lambert en regard des recommandations formulées dans le rapport d'évaluation de la *composante de la formation générale* des programmes d'études.

Dans son rapport produit en février 2000, la Commission avait jugé que la formation générale donnée au Collège était de qualité. Elle avait formulé trois recommandations, relatives à la couverture des contenus prévus en français langue seconde de niveau avancé (ensemble 3), à la révision des plans de cours et des instruments d'évaluation en éducation physique et à l'intégration des disciplines de la formation générale à l'intérieur de l'épreuve synthèse du programme de sciences.

La Commission constate que les cours de niveau avancé en français langue seconde ont été modifiés et incluent désormais la rédaction et l'analyse de textes culturels ou littéraires, comme le prévoit le devis ministériel. Le Collège souligne que sa PIEA est en voie de révision afin d'inclure des consignes plus précises quant aux plans de cours et aux productions exigées des élèves. Compte tenu de cette modification prévue à la PIEA, la Commission estime que les mesures entreprises répondent adéquatement à la première recommandation.

En éducation physique, le Collège a développé des plans cadres, qui identifient clairement les objectifs et standards ministériels, pour chacun des cours 103, 104 et 105. Des critères d'évaluation et des balises de répartition des points y sont inscrits. Chaque enseignant peut ensuite élaborer un plan de cours spécifique à l'activité dont il est responsable. Les plans

de cours spécifiques précisent les objectifs, la répartition des points, ainsi que les dates de remise de travaux ou d'évaluation. Le processus d'évaluation n'accorde plus de points pour la simple participation au cours et chacun des objectifs ministériels fait maintenant l'objet d'une évaluation. Les outils d'évaluation sont diversifiés. Selon les cours, ils prennent la forme de mesures formatives et de mesures sommatives, telles que tests et examens écrits ou physiques, comptes rendus, textes de réflexion personnelle ou journaux personnels commentés. Compte tenu de tous ces éléments, la Commission juge adéquat le suivi apporté à la seconde recommandation.

La troisième recommandation visait l'épreuve synthèse en *Sciences de la nature* et son manque d'intégration des objectifs de la formation générale. L'épreuve synthèse qui a été développée est de type portfolio. Elle utilise une grille d'évaluation qui liste les 24 critères de compétence retenus par le Collège dans son profil type d'un finissant en sciences. La formation générale est représentée dans la grille par les objectifs reliés à : l'acquisition d'habiletés de qualité en français et en anglais, l'éthique, la capacité de raisonnement et d'analyse, l'application des savoirs à de nouvelles situations, l'appropriation d'attitudes souhaitables telles que l'autonomie et la coopération. Le Collège mentionne qu'il prévoit évaluer son programme de *Sciences de la nature* au cours de la prochaine année et que la formule retenue pour l'épreuve synthèse et pour les activités d'intégration sera revue, au besoin. Ainsi, la Commission considère que les actions entreprises répondent adéquatement à sa recommandation.

La Commission note aussi que le Collège a révisé son offre de cours complémentaires et qu'il a revu ses programmes de *Sciences humaines* et d'*Arts plastiques* afin de proposer aux élèves un parcours plus cohérent vers le DEC.

En conclusion, la Commission reconnaît que les actions posées répondent adéquatement aux problèmes identifiés et à ses recommandations conséquentes. Elles contribueront à améliorer la qualité déjà reconnue de la mise en œuvre de la *formation générale* au Collège Champlain – Saint-Lambert.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

c.c. MM. George Wallace, Directeur, Champlain – Saint-Lambert

David Shurman, Directeur adjoint, Champlain – Saint-Lambert